



La Sweet Caroline Foundation organise un concours de bourse d'études ouvert à tous les résidents du Nouveau-Brunswick (peu importe leur âge) qui seront inscrits à un programme d'études postsecondaires accrédité pour l'année scolaire 2020-2021.

1. Le candidat ou la candidate doit être inscrit dans un établissement accrédité pour l'année scolaire 2020-2021. Les candidats dont l'essai sera déclaré gagnant devront pouvoir fournir une preuve de leur inscription et de leur acceptation.
2. Le candidat ou la candidate n'a pas à souffrir d'une allergie alimentaire pour être admissible au concours. Il ou elle doit toutefois avoir une bonne compréhension des allergies alimentaires et doit participer à des activités de sensibilisation et d'éducation auprès des autres.
3. Les récipiendaires choisis feront preuve d'un grand engagement et d'une approche créative pour sensibiliser et éduquer les gens à propos des allergies potentiellement mortelles.
4. Un essai de 500 mots doit être inclus avec la demande et doit spécifier comment le candidat ou la candidate a sensibilisé et éduqué les autres à propos des allergies et de l'anaphylaxie; qui le candidat a-t-il atteint ou la candidate a-t-elle atteinte par ses efforts et depuis combien de temps le candidat participe-t-il ou la candidate participe-t-elle à la sensibilisation.
5. Les soumissions doivent être produites de manière informatisée, sur du papier blanc et écrites à double interligne. Les marges extérieures doivent mesurer au moins 2,54 cm et la taille des caractères doit être 12.
6. **Les noms, adresse, localisation, ou toute autre information permettant d'identifier le candidat ou la candidate NE DOIVENT PAS être inclus dans l'essai. Les données d'information personnelles ne devraient apparaître que sur le formulaire de candidature.**
7. **Les documents, envoyés par le service de livraison régulier, doivent porter la marque postale du 29 mai 2020 au plus tard.**
8. **Veillez ne pas contacter les juges à propos de ce concours. La sélection des gagnants sera effectuée à l'aveugle.**
9. Les gagnants des années précédentes sont admissibles à déposer une nouvelle demande de bourse pourvu qu'ils présentent de nouvelles initiatives qu'ils ont entreprises.

Seules les soumissions qui se conforment aux directives seront considérées. **Les soumissions doivent être envoyées par la poste** à la Sweet Caroline Foundation, C.P. 4582, Rothesay, N.-B. E2E 5X3. Les gagnants seront informés d'ici la fin juin 2020. Les essais gagnants pourraient être publiés sur la page Web de la Sweet Caroline Foundation. Les candidats ou candidates qui auront été choisis devront fournir une preuve de leur inscription pour l'année scolaire 2020-2021 afin de recevoir le montant de la bourse.



Ce formulaire doit être rempli et joint au reste de l'information requise lors du dépôt de la candidature pour la bourse d'études Sweet Caroline 2020-2021 – Date limite : 29 mai 2020

Nom et prénom :		Téléphone : ()
Adresse :	Adresse courriel :	Date de naissance :
		Nom d'un parent ou gardien (si âgé de moins de 19 ans) :
Comment avez-vous entendu parler de la bourse d'études Sweet Caroline?		Adresse d'un parent ou gardien (si âgé de moins de 19 ans) :
Nom de l'établissement secondaire ou postsecondaire que vous fréquentez actuellement :		
Nom de l'établissement où vous prévoyez étudier en 2020-2021 :		
Diplôme visé :		Durée du programme :

Veillez fournir deux références à la Sweet Caroline Foundation.

Nom et titre	Numéro de téléphone
1.	
2.	

Par la présente, je m'engage à informer le président du Comité d'éducation de tout changement à mes projets éducationnels qui pourraient affecter mon admissibilité à cette bourse d'études et je certifie que les renseignements fournis ci-dessus sont exacts. J'autorise que ma soumission soit utilisée dans le cadre d'une présentation, à titre éducatif, ou sur le site Web de la Sweet Caroline Foundation et que toute information soumise devienne la propriété de la Sweet Caroline Foundation et que cette information ne puisse pas m'être retournée.

Signature du candidat ou de la candidate :